

DES MIGRANTS A L'ÉPREUVE :
L'ÉMIGRATION ESPAGNOLE VERS LA FRANCE
ET SES IMPLICATIONS SOCIO-CULTURELLES (1960 – 1980)¹

Article extrait de la revue *Recherches contemporaines*, n° 2, 1994

Aude JOSEPH

En 1991, Emile Témime dressait un bilan relativement négatif des recherches historiques sur les migrations entre la France et l'Espagne. En particulier il soulignait les insuffisances, autant espagnoles que françaises, concernant les derniers flux migratoires à caractère économique qu'il opposait aux migrations politiques telles que l'exil des républicains espagnols en France en 1939². Pourtant, les contemporains furent marqués par l'ampleur des mouvements de population passant outre la prétendue barrière des Pyrénées. En Espagne même, l'émigration fit l'objet d'articles dans divers journaux tels que *ABC*, *Mundo*, ou *Triunfo*. Et dans un numéro de la revue *Norte* datant de 1967, Francisco Olmos García ne déclarait-il pas : «Cela vous surprend de voir tous ces enfants, hommes, femmes, arrachés à leur terre natale par nécessité tandis que, par contraste, six millions de Français traversent la frontière pour passer leurs vacances en Espagne»³.

Ces derniers propos témoignaient d'un intérêt certain pour le vaste problème des courants migratoires entre pays riches du nord de l'Europe et pays pauvres méditerranéens. De fait, en 1979, on pouvait estimer qu'au moins quinze millions de personnes (travailleurs et membres de leurs familles) avaient

1. Cet article a été rédigé à partir de notre mémoire de maîtrise : Aude Joseph, *L'impact culturel des migrations en Andalousie : le rôle des émigrés partis en France (1960-1980)*, sous la direction de Thomas Calvo, Université Paris X-Nanterre, 1993, 240 p.

2. E. Témime, "Les recherches sur les échanges migratoires entre la France et l'Espagne", in *Exil politique et migration économique. Espagnols et Français aux XIXe-XXe siècles*, Paris, 1991, p. 14.

3. F. Olmos García, "Datos para el estudio de la emigración española", in *Norte*, n° 5, Amsterdam, p. 95-101.

été touchées par ce phénomène, qui constituait donc l'un des mouvements de population les plus marquants de ce siècle.

Mais au-delà de cette évaluation chiffrée, sans doute faudrait-il insister sur la nature et les conséquences de telles migrations. Comme le souligne André Armengaud, les flux migratoires, du fait de leurs implications multiples, apparaissent à l'époque contemporaine comme "l'un des facteurs essentiels de l'histoire des populations et de l'évolution des sociétés humaines"¹. Bien sûr, leur impact peut être décelé au sein des pays d'accueil ou pays d'immigration ; mais la question se pose aussi pour les nations constituant les foyers de départ des migrants, et c'est dans cette seconde perspective que s'inscrit notre travail. Cependant, même si cet aspect des migrations hispaniques nous semble primordial, nous devons nous intéresser de près au processus d'intégration des Espagnols installés sur notre sol. En effet, pour que l'apprentissage vécu à l'étranger par les émigrés ait un véritable impact dans leur pays d'origine, encore faut-il que le séjour en France ait laissé en eux une trace culturelle vivante.

Pour plus de clarté, l'expérience migratoire doit être décomposée en deux temps : tout d'abord, il convient d'analyser l'attitude des immigrés espagnols en France, en étudiant comment la confrontation de ces migrants à la société d'accueil peut aboutir à une transformation plus ou moins profonde de leurs valeurs et de leurs comportements quotidiens. Dès lors, il devient plus facile de cerner le processus de transmission des modèles empruntés à la culture française (ou plus largement européenne), lequel dépend évidemment des "leçons" que les émigrés auront pu tirer de leur séjour à l'étranger. Ces derniers vont-ils chercher à partager avec leur communauté d'origine leur expérience en France ? En ont-ils même la capacité ? Pour répondre à ces interrogations, il est nécessaire de nous pencher sur le sort des migrants fort nombreux qui reviennent finalement vivre en Espagne. Mais auparavant, rappelons quelques données générales concernant les récentes migrations espagnoles vers la France, ne serait-ce que pour les replacer dans leur contexte économique et historique.

Migrations et migrants

Quelques rappels

Si les dernières décennies ont donné lieu à des migrations d'une grande amplitude au sein de l'espace migratoire méditerranéen, de tels flux ne constituent pas pour autant une nouveauté dans le cadre hispanique. Certes, jusqu'au début du XXe siècle, les Espagnols qui se hasardent au-delà de la

1. A. Armengaud, "Migrations", in *Encyclopedia Universalis*, éd. 1990.

frontière proviennent en général des zones proches des Pyrénées : Catalogne, Pays Basque ou Navarre. Cependant, le XIXe siècle voit se développer une émigration à destination continentale, quasi exclusivement dirigée vers la France. La première guerre mondiale allait entraîner un développement de ce courant. La mobilisation sur le front d'une très grande partie des hommes français oblige en effet les autorités à faire appel à la main-d'œuvre coloniale mais aussi étrangère. A la fin du conflit, on estime à 250.000 individus la communauté espagnole en France (soit 16% de la population étrangère d'après le recensement de 1921). Les années vingt ne font qu'accentuer l'ampleur du mouvement tandis que l'aire d'établissement des immigrants tend à s'accroître, au point que dans certaines régions méridionales françaises, les Espagnols remplacent les Italiens qui se raréfiaient. Il s'agit toutefois d'une migration essentiellement frontalière et individuelle. D'ailleurs, la crise des années trente qui affecte plus particulièrement les travailleurs étrangers n'est pas favorable aux regroupements familiaux, qui dès lors deviennent tardifs voire impossibles.

Tout change à partir de 1939. La guerre civile et le franquisme sont doublement responsables de cette évolution : tombée à un niveau pratiquement nul, l'immigration de travailleurs fait place en France à un afflux de réfugiés qui représentent plus de 500.000 personnes lors de l'été 1940. Parmi eux des soldats accompagnés de leurs familles, mais aussi un nombre appréciable d'intellectuels, fonctionnaires ou officiers de carrière. Si beaucoup d'Espagnols "rouges" sont traités en suspects (d'où leur regroupement dans des camps d'internement), la présence sur le sol français de ces exilés n'est pas, à quelques exceptions près, remise en cause. Et comme ils s'installent en priorité dans les zones à forte densité espagnole – surtout le Sud-Ouest et déjà Paris – la nouvelle migration politique, en dépit de son caractère original, ne change guère la répartition géographique de la communauté hispanique en France.

Au cours de la seconde guerre mondiale, la rigueur du contrôle policier exercé par les autorités françaises ou allemandes, les départs en Amérique, les décès ou les naturalisations contribuent à réduire l'effectif des réfugiés à 165.000 personnes sur les 346.000 Espagnols résidant en France en 1951. A cette date, les pouvoirs publics français mènent une nouvelle politique d'immigration pour répondre aux besoins en main-d'œuvre nécessaire à la reconstruction. Mais les relations sont alors fort tendues entre Paris et Madrid. Et même lorsque les rapports entre Etats se normaliseront, la présence sur le territoire français d'Espagnols refusant toute réconciliation avec Franco gênera le rapprochement désiré par certains dirigeants de la IVe République. La décision franquiste de fermer la frontière pyrénéenne fait que la plupart des entrées s'effectuent dans la clandestinité, l'ONI – l'Office National d'Immigration français créé en 1945 – n'intervenant qu'*a posteriori* pour régulariser la situation des personnes

introduites illégalement. L'immigration espagnole se maintient donc à un niveau très modeste. Dans les années cinquante elle constitue toujours un phénomène assez marginal, qui n'intéresse pas les grandes régions industrielles et agricoles de l'Est et du Nord de la France¹.

La nouvelle émigration économique

A l'aube des années soixante, plusieurs facteurs jouent en faveur d'une reprise de l'émigration espagnole. L'économie de l'Espagne franquiste, longtemps vouée au protectionnisme, se heurte à d'inquiétantes réalités. Pour combler le retard du pays le régime tente alors de rompre avec l'autarcie, tout en recherchant une certaine ouverture politique sur l'Europe. Mais pour maintenir l'équilibre de ses échanges avec l'étranger et pallier les difficultés de l'industrie nationale, le gouvernement se voit contraint d'encourager la reprise d'une émigration susceptible à la fois de rapporter des devises fortes et d'éliminer l'excédent massif de travail. A la même époque, toute une frange de la population espagnole vit l'expérience quotidienne de la précarité. De nombreux témoignages montrent d'ailleurs à quel point le choix d'émigrer n'est pas motivé par la soif d'aventure mais bien par des nécessités d'ordre économique. Depuis longtemps, la pauvreté qui motivait les départs des habitants des régions les plus déshéritées provoquait un exode rural vers les régions industrielles de la Péninsule (notamment la Catalogne ou le Pays Basque). Mais en 1960 le plan de stabilisation monétaire lancé par les franquistes contribue à ralentir la production espagnole, et donc les migrations intérieures. Pour assainir la situation de l'emploi dans les zones les plus pauvres et atténuer les tensions sociales qui en découlent, l'appel venu de l'extérieur et né des premiers accords migratoires² devient indispensable.

Il faut dire que la conjoncture est favorable aux mouvements migratoires de part et d'autre de la frontière. Si les nations européennes peuvent accueillir les travailleurs espagnols et même leur assurer des salaires plus élevés que chez eux, c'est bien parce qu'elles connaissent alors une période de pleine expansion. Or on sait que la situation économique des régions d'accueil est un facteur déterminant en matière de migrations. En France même, la croissance va de pair avec l'augmentation des besoins en main-d'œuvre que la démographie du pays ne permet pas de satisfaire. Alors que les travailleurs belges ou italiens sont de plus en plus sollicités par les autres pays européens, l'Espagne demeure une

1. Sur les diverses périodes évoquées on peut consulter E.Témime, "La migration espagnole au XXe siècle", in *Relations internationales*, n° 50, 1987, p. 183-195, et Guy Hermet, *Les Espagnols en France, Immigration et culture*, Paris, 1967, p. 25-33.

2. Concernant le cadre légal de l'immigration espagnole en France, on peut consulter le chapitre "La carte et le code" in Gérard Noiriel, *Le creuset français. Histoire de l'immigration XIXe-XXe siècles*, Paris, 1988.

source de remplacement très appréciable à la fin des années cinquante. Après des années de relations difficiles, la péninsule ibérique peut donc renouer avec une longue tradition de départs vers la France.

La nouveauté de l'émigration dite économique, on l'a vu, c'est l'ampleur des flux de population auxquels elle donne lieu. Il reste cependant difficile de quantifier avec précision le mouvement des travailleurs entre l'Espagne et l'Europe, surtout en ce qui concerne les migrations vers la France qui présentent la particularité d'échapper en grande partie au contrôle officiel espagnol effectué par l'IEE, l'Institut Espagnol d'Emigration. Cet organisme ne comptabilise pas les sorties d'émigrés qui passent la frontière avec un passeport de touriste alors que leur véritable but est de trouver du travail à l'étranger. Mais ces prétendus touristes, s'ils veulent obtenir un contrat d'embauche une fois entrés en France, doivent d'abord passer par la procédure de régularisation dont est chargé l'ONI. Ainsi, seuls les véritables clandestins ne sont pas pris en compte par les statistiques françaises, et l'on peut donc considérer ces dernières comme plus fiables *a priori* que les données espagnoles. Ceci dit, les précisions quant à l'origine provinciale des émigrés apparaissent plus sûres dans les statistiques de l'IEE ; de plus, des erreurs peuvent toujours se glisser dans les statistiques nationales. Les renseignements fournis par les ministères français du Travail et de l'Intérieur, ou bien par les recensements, s'avèrent les plus précieux si l'on veut connaître les caractéristiques de la population espagnole immigrée en France. Mais toutes ces données doivent être soumises à la critique, comme le montre Annie Tomasi-Laisaignoux dans sa thèse consacrée aux Espagnols installés dans le département des Bouches-du-Rhône de 1870 à 1935¹.

Ces remarques méthodologiques faites, il reste possible d'estimer le nombre des entrées hispaniques en France. Notons d'abord que l'euro-migration atteint lors des années soixante des chiffres particulièrement élevés : de 1961 à 1966, plus d'un million de personnes quittent l'Espagne pour l'Europe. Dans le cas français, le nombre d'Espagnols enregistrés par l'ONI (en dehors des travailleurs saisonniers) passe de moins de 10.000 individus en 1956 à plus de 92.000 en 1964. La colonie hispanique en France représente plus de 618.000 personnes en 1968, soit près du quart de la population étrangère recensée en France. On peut cependant repérer plusieurs phases migratoires. Après la "vague" espagnole qui touche l'Hexagone jusqu'en 1965, le nombre d'entrées en provenance de la Péninsule diminue sensiblement. La force d'attraction française, déjà limitée à l'orée des années soixante-dix, subit le

1. Annie Tomasi-Laisaignoux, *Les Espagnols des Bouches-du-Rhône de 1870 à 1935*, thèse menée sous la direction d'Emile Témime, Université Aix-Marseille I, 1984, 3 vol., p. 47 et suiv. : outre les problèmes de calculs rencontrés, l'auteur mentionne les difficultés liées à la longueur du travail de dépouillement et surtout à l'inégale valeur des recensements qui oblige à procéder à des "réestimations".

contrecoup de la crise de 1973-1975 qui incite les autorités à suspendre l'immigration au nom de la défense du marché du travail national. L'ONI n'enregistre plus qu'un nombre d'entrées fort réduit à partir de 1976 : moins de 2500 personnes chaque année¹. Les effectifs hispaniques en France connaissent alors une évolution décroissante. Au début des années 1980 les immigrants espagnols sont moins de 450.000 sur le sol français, pour une population étrangère totale de près de quatre millions d'individus. D'ailleurs à cette époque, l'Espagne cesse d'être un pays exportateur de main-d'œuvre pour se transformer à son tour en terre d'immigration.

Faut-il alors penser que les flux migratoires vers la France sont particulièrement sensibles aux aléas économiques auxquels est soumis le pays d'accueil ? L'étude menée par A. Tomasi-Laisaignoux – portant, rappelons-le, sur les années 1870 à 1935 – tendrait plutôt à montrer que les crises françaises touchent davantage l'immigration étrangère dans son ensemble que l'immigration espagnole proprement dite. L'Espagnol qui s'installe avant la seconde guerre mondiale dans les Bouches-du-Rhône semble d'abord "hypersensible à tout ce qui vient d'Espagne", y compris aux événements politiques touchant sa terre d'origine². Pour en revenir aux années soixante et soixante-dix, il faut bien constater que la crise énergétique est venue perturber les flux migratoires espagnols. Toutefois, on l'a vu, la décline du nombre des entrées est enregistrée par l'ONI dès 1965 : à partir de cette date la concurrence d'autres migrations, européennes ou non, joue véritablement. Portugais ou Maghrébins s'installent de plus en plus en France, comme le font les Grecs ou les Turcs en Allemagne à la même époque. Par ailleurs, la crise de 1973 ne freine aucunement le courant migratoire constitué par les saisonniers espagnols, qui est loin d'être négligeable puisque, de 1962 à 1976, on compte près d'un million et demi de personnes qui viennent travailler en France de façon temporaire. Il s'agit d'une main-d'œuvre rurale, docile et peu coûteuse, qui se destine principalement aux activités agricoles (notamment les vendanges). Ni la modernisation de l'agriculture, ni la crise qui touche d'abord les secteurs industriels de l'économie française ne freinent les flux hispaniques. Les Espagnols continuent à représenter plus de 90% des saisonniers employés, soit près de 100.000 personnes travaillant en France chaque année temporairement.

1. Voir Javier Rubio, *La emigración española a Francia*, Barcelone, 1974, p. 296 et suiv. ; et les rapports annuels du SOPEMI (Système d'Observation Permanente des Migrations) de l'O.C.D.E., de 1973 à 1980.

2. A. Tomasi-Laisaignoux, *op. cit.*, p. 367.

Trajets migratoires

Malgré l'existence d'un va-et-vient de la main-d'œuvre, un "stock" d'immigrés permanents se constitue au fil des années, qui semble échapper au processus d'échange entre l'Espagne et la France. Plusieurs signes d'enracinement tels que l'augmentation de l'investissement économique dans le pays d'accueil (achat d'une maison par exemple), les mariages mixtes ou les naturalisations peuvent être évoqués. D'ores et déjà, on peut signaler que par comparaison avec l'Allemagne et la Suisse, le cas français demeure spécifique : la population espagnole résidant en France est marquée par une certaine stabilité, laquelle est sans doute liée au caractère familial de cette immigration. A cet égard, il faut souligner le libéralisme français en matière de regroupement familial, qui contraste après 1973 avec les politiques restrictives menées par les autres pays européens.

Cependant une installation durable en France n'est pas forcément définitive. Évoquons ici la complexité des migrations espagnoles. On connaît la distinction classique entre émigration permanente et émigration saisonnière, fondée sur la durée du déplacement. Mais peut-être ces deux modes migratoires diffèrent-ils surtout par la nature des activités qu'ils recouvrent : contrairement aux émigrés dits permanents, les saisonniers sont presque toujours employés, nous l'avons dit, à des tâches agricoles. Plus largement, il faut insister sur la diversité des trajets migratoires. Il existe en effet, en dehors des migrations frontalières, des courants régionalisés, tel l'appel régulier aux travailleurs valenciens et murciens en direction du Languedoc. Pour l'historien qui cherche à suivre le fil chronologique, c'est-à-dire à dégager des permanences et des ruptures, il est intéressant de repérer ces routes et ces filières¹ qui permettent le passage d'une migration saisonnière (parfois toujours vivante) à une installation plus durable. Mais l'émigration des années soixante et soixante-dix, de par son ampleur nouvelle, tend à modifier les courants migratoires. On assiste alors à une "méridionalisation" des flux espagnols : l'Andalousie, à côté des zones de départ traditionnelles, devient en effet une des premières régions d'émigration vers la France. Si certaines destinations françaises, et plus particulièrement l'agglomération parisienne, font encore l'objet d'une immigration préférentielle en provenance du Levant ou de la Galice, les provinces andalouses fournissent toujours plus de migrants. Cette constatation

1. Plusieurs études ou témoignages mettent en évidence le rôle de véritables filières migratoires : voir par exemple Adèle Perrin, "Les immigrés du Sud-Est de l'Espagne dans la sidérurgie lyonnaise", in *Exil politique et migration économique*, *op. cit.*, p. 75 et suiv. L'exemple des premiers migrants et surtout le soutien qu'ils apportent à ceux qui veulent les suivre en France sont une incitation au départ pour beaucoup d'autres Espagnols. A l'étranger, les réseaux de solidarité propres aux milieux immigrés témoignent d'une grande vitalité. En tout cas, le phénomène d'appel à des compatriotes laisse supposer que la répartition des Espagnols dans les régions ou même les villes françaises, en fonction de leur province voire de leur commune d'origine, ne se fait absolument pas au hasard.

vaut d'ailleurs tout autant pour les flux de saisonniers : les Andalous viennent s'ajouter à la masse des travailleurs agricoles espagnols, même dans les régions viticoles françaises où les Levantins se distinguent par leur nombre¹.

Outre la diversité des routes migratoires, il est essentiel de rappeler que le terme générique d'émigration employé jusqu'ici recouvre en fait de multiples réalités. Classiquement, différents types de migrations peuvent être distingués : les migrations simples, lorsqu'un seul voyage est effectué ; les migrations multiples, lorsque plusieurs voyages successifs vers un même pays sont réalisés (par exemple en raison des vacances d'été passées en Espagne) ; enfin les migrations complexes, quand un même individu entreprend différents voyages pour des destinations diverses. Or dans le cadre de notre étude les cas de migrations multiples ou complexes ne sont pas rares, ce qui rend difficile l'élaboration d'un portrait-type de l'émigré espagnol.

Toutefois, de nombreux témoignages oraux ou écrits montrent que les migrants établis en France éprouvent le sentiment d'appartenir à une même communauté, de partager la même condition d'*emigrante*. Dans une certaine mesure, les Espagnols perçoivent donc leurs histoires individuelles comme concordantes². En dépit de la diversité des trajets migratoires, une vision globale des mouvements de population entre l'Espagne et la France semble donc se justifier. D'autant que les départs et les retours s'inscrivent en fait dans un même *continuum*. Un séjour de longue durée à l'étranger n'empêche pas le migrant de garder des contacts avec la Péninsule, voire d'éprouver une nostalgie toute sentimentale pour sa patrie. Le plus souvent, l'émigration n'est pas le signe d'un rejet de la communauté d'origine ; au contraire l'envoi de lettres ou de mandats, ainsi que les séjours répétés au pays, entretiennent des liens permanents. L'une des préoccupations majeures des émigrés, à savoir épargner en vue de construire un logement, s'acheter une terre ou monter un petit commerce en Espagne, révèle que l'émigration est un choix planifié et réfléchi depuis le début. Mais cette attitude ne montre-t-elle pas aussi que les retours constituent une composante structurelle des courants migratoires entre l'Espagne et la France ?

Il est vrai qu'en cas de récession économique, ces retours subissent nécessairement les aléas de la conjoncture. C'est ainsi que la crise des années soixante-dix oblige certains émigrés à rentrer contre leur gré, même si les autorités françaises ne procèdent nullement à des expulsions automatiques. Reste que dans tous les cas, il est fort difficile d'estimer avec précision les flux

1. Voir Ramon Sanchez Tabares, "Las emigraciones exteriores y las remesas de emigrantes", in *Cuadernos de economía*, avril 1981, p. 223 et suiv. (données de l'IEE) ; et Georges Tapinos, "Migrations et particularismes régionaux en Espagne", in *Population*, novembre-décembre 1966, p. 1135-1164.

2. José Castillo Castillo, *La emigración española en la encrucijada : estudio empírico de la emigración de retorno*, Madrid, 1980, p. 137 : l'émigration ne se réduit pas à l'agrégation de conduites individuelles. Fondée sur des phénomènes d'imitation, elle devient un "véritable style de vie".

de *retornados* (émigrés de retour). D'une part, les données numériques utilisables sont en nombre limité. D'autre part, la distinction entre le travailleur qui revient provisoirement dans son pays et celui qui y rentre de façon définitive se fait malaisément. Et que dire des saisonniers : faut-il les compter comme *retornados* à chaque fois qu'ils repassent en sens inverse la frontière espagnole ? Quoiqu'il en soit, les retours existent dès 1960 et demeurent toujours importants. A titre d'exemple, donnons cette estimation due à Francisco Sánchez López¹: pour 100 émigrés espagnols partis en France de 1960 à 1967, 63 environ sont revenus. Précisons qu'il ne s'agit pas forcément des mêmes hommes ; parmi les *retornados* comptabilisés on trouve aussi des individus qui avaient quitté l'Espagne avant 1960...

La question de l'intégration

Remarques méthodologiques

Jusqu'ici nous avons insisté sur l'évaluation statistique du nombre des émigrés espagnols. Mais au début des années soixante-dix, de nouvelles politiques d'immigration tendent à ne plus considérer les migrants d'un point de vue purement économique. Si certains auteurs évoquent une "redécouverte du facteur humain" par les employeurs français, on peut ajouter qu'à l'époque plusieurs associations luttant contre les préjugés culturels ou raciaux contribuent à mettre en évidence les conséquences socio-culturelles que toute immigration porte en elle. Or pour approcher cet aspect des migrations espagnoles, il nous semble essentiel de recourir à des enquêtes menées auprès des émigrés eux-mêmes. Il est vrai que des études de ce type doivent être systématiquement soumises à la critique, mais nous ne croyons pas qu'il faille seulement les considérer comme un complément d'information². Quoiqu'il en soit, les sources dont nous disposons ainsi qu'une grande partie de la

1. F. Sánchez López, *La emigración española a Europa*, Madrid, 1969, p. 36-37.

2. Sans doute, l'on ne peut retenir une enquête comme point de départ d'une recherche historique ou sociologique tant que certaines règles telles que l'homogénéité et la représentativité de l'échantillon retenu, la justification de la technique utilisée ou la prudence dans l'interprétation des résultats ne sont pas respectées. C'est dans cet esprit que nous avons utilisé comme sources pour notre travail les enquêtes suivantes : Guy Hermet et Jacqueline Marquet, *Les Espagnols en France, Immigration et culture*, Paris, 1967, 333 p. ; Guy Hermet et Jacqueline Marquet, *Les émigrants saisonniers espagnols en France. Enquête par sondage dans le département de l'Oise en 1959*, Paris, 1961, 60 p. ; Jaime Muñoz Anatol, *La familia española migrante en Francia*, Madrid, 1972, 212 p. ; José Castillo Castillo, *La emigración española en la encrucijada : estudio empírico de la emigración de retorno*, Madrid, 1980, 270 p. ; David Gregory, *La odisea andaluza*, Madrid, 1978, 270 p. ; Angels Pascual, *El retorno de los emigrantes ¿ Conflicto o integración ?*, Barcelone, 1970, 222 p. Les trois premières enquêtes citées abordent le séjour en France des émigrés de façon complémentaire : le travail sur les saisonniers de l'Oise complète en effet les deux autres réalisés auprès d'émigrés permanents vivant à Paris et à Lille. De même, le retour en Espagne des migrants étudié par D. Gregory dans un bourg rural de l'Andalousie vient en contrepoint des enquêtes de J. Castillo Castillo et A. Pascual menées dans les agglomérations urbaines espagnoles.

bibliographie concernant l'émigration espagnole relèvent de domaines variés tels que la sociologie ou la démographie statistique. Mais ce qui nous oblige à nous référer aux représentants des diverses sciences de l'homme ou même du journalisme contemporain, c'est d'abord l'absence de travaux conduits par des historiens sur les récentes migrations économiques¹. Reste que notre point de vue diffère de celui du sociologue et plus encore de l'ethnologue, lequel se méfie du diachronique, voire de la chronologie.

Si l'on cherche à préciser l'impact culturel de l'émigration pour les Espagnols partis vivre en France, plusieurs remarques préliminaires s'imposent. En premier lieu, il convient de préciser ce que l'on entend par le terme "culture" dans le cadre de notre étude. En effet, les diverses acceptions attribuées à cette notion font l'objet de gloses infinies. Pour simplifier, nous préférons faire appel à une définition large, semblable à celle qu'en donne Pascal Ory, "ensemble de représentations collectives propres à une société"². Partant donc d'une définition ouverte, globalisante, nous devons en tout cas refuser une conception élitiste de la culture qui s'appliquerait difficilement au sujet de notre étude : les migrants espagnols, souvent issus de milieux défavorisés et parfois même quasi analphabètes.

Mais d'autres questions méritent d'être soulevées : ainsi, peut-on véritablement mesurer l'impact culturel de l'émigration chez les Espagnols ? S'il faut se méfier du quantitatif, du moins sommes-nous en mesure de privilégier certaines données que seul un appareil statistique est capable de fournir. L'histoire culturelle étant toujours à mettre en relation avec l'histoire sociale, économique ou politique, plusieurs indicateurs tels que le niveau de vie des immigrés espagnols, leur degré de participation à la vie politique française ou leurs habitudes de consommation en France nous apparaissent fort utiles. Même sans considérer ce qui relève de la culture comme le simple produit d'un contexte socio-économique, il faut pourtant se rendre à l'évidence : tout champ culturel demeure lié à un environnement social donné.

Une dernière remarque concerne le terme d'impact culturel. Nous le préférons à celui d'acculturation à cause des ambiguïtés que porte en elle cette seconde notion³. Elle voudrait désigner tous les phénomènes d'interaction qui découlent du contact entre deux cultures. Mais quels contacts ? Quelles cultures ? Surtout, le concept d'acculturation conserve de son origine coloniale deux caractères complémentaires : l'hétérogénéité des cultures en présence mais aussi

1. Voir cependant la récente communication de Geneviève Dreyfus-Armand au colloque tenu en octobre 1994 sur l'immigration en banlieue parisienne à l'Université de Paris VIII. Cette communication s'intitulait : "L'immigration espagnole en banlieue parisienne : la diversité des flux migratoires (1918-1968)".

2. Pascal Ory, *L'aventure culturelle française 1945-1989*, Paris, 1989, p. 8.

3. Nathan Wachtel, "L'acculturation", in *Faire de l'histoire I. Nouveaux problèmes*, Paris, 1974, p. 174 et suiv.

la domination de l'une sur l'autre. Si notre sujet se situe dans un cadre différent, deux notions parallèles à celle d'acculturation peuvent pourtant nous intéresser : il s'agit des concepts d'intégration et d'assimilation. Dans le processus d'intégration, les éléments culturels français sont incorporés dans le système de valeurs des immigrants qui les soumettent à leurs propres schèmes et catégories. Le processus d'assimilation résulte lui de phénomènes différents : l'adoption des éléments français (ou européens) s'accompagne chez les immigrés de l'élimination de leurs valeurs culturelles et donc d'une soumission aux modèles offerts par la société d'accueil. Au terme de cette évolution, l'identité des migrants se dissout dans les variantes de la culture occidentale. Evidemment, entre les deux pôles de l'intégration et de l'assimilation se situent un certain nombre de types intermédiaires qui représentent toutes les formes de combinaisons entre plusieurs cultures mises en présence. D'ailleurs, il ne faudrait pas croire qu'une loi générale commande de façon nécessaire une évolution qui conduirait finalement à l'assimilation la plus complète. En effet peuvent exister des émigrés qui refusent totalement de s'intégrer au milieu français, si bien que le séjour à l'étranger ne laisse en eux aucune trace culturelle vivante. Sont-ils une minorité, et leur choix peut-il demeurer définitif? Quoiqu'il en soit, il est certain que de multiples difficultés viennent freiner le processus d'assimilation.

L'assimilation, une gageure pour les immigrants espagnols ?

Dans l'ensemble, les conditions de vie offertes aux immigrants espagnols restent très modestes, même en regard de celles des familles ouvrières françaises ou, en milieu rural, des familles d'agriculteurs (ces derniers sont généralement propriétaires-exploitants et non salariés comme les Espagnols). Dans les années soixante, la colonie hispanique reçoit un apport régulier d'immigrants partant de zéro qui s'ajoutent à des compatriotes installés depuis plus longtemps. Qu'ils travaillent comme ouvriers spécialisés, salariés agricoles ou domestiques – une activité essentiellement féminine –, les Espagnols sont donc longtemps tout aussi largement "prolétarisés" que d'autres populations étrangères vivant en France¹. Cette situation découle du manque de ressources financières des immigrants, lié à la modicité des salaires qu'ils perçoivent, mais aussi aux lourdes charges qu'ils supportent en raison de la solidarité qui les attache à leurs parents restés au pays. Placés en bas de la hiérarchie

1. En fait, les Espagnols occupent de plus en plus de postes dans les secteurs industriel ou tertiaire, ce qui implique une nouvelle répartition géographique : s'il existe toujours une forte densité hispanique dans les régions traditionnelles d'implantation (le Sud-Ouest agricole et les Bouches-du-Rhône), les flux de migrants se dirigent désormais en priorité vers les zones industrialisées de l'Ile-de-France, de la région lyonnaise ou du nord-est de la France. Par ailleurs, pour plus de détails sur la "contribution" des immigrants à l'économie française, on peut consulter G. Noirielle, *op. cit.*, p. 297 et suiv.

professionnelle, mal logés, assujettis au statut juridique d'étranger, les Espagnols risquent fort d'être rapidement marginalisés sur le plan social comme sur le plan culturel. De fait, le manque de temps et la faiblesse des ressources agissent comme des freins objectifs à la culture. La situation précaire vécue par les immigrés explique largement le fait que leurs aspirations culturelles cèdent le pas aux besoins matériels. Tout au moins à leur arrivée en France, car ces mêmes aspirations tendent à s'affirmer après plusieurs années d'immigration. La durée du séjour en France apparaît donc comme l'un des premiers facteurs susceptibles d'influencer le comportement culturel des Espagnols.

Cependant, d'autres raisons permettent de comprendre les difficultés d'adaptation des immigrants. Aux carences de l'instruction scolaire reçue en Espagne s'ajoute la méconnaissance de la langue française. En fait, plusieurs déterminants jouent sur les probabilités d'intégration des Espagnols : l'âge qui aura une incidence sur les tensions culturelles qui jalonnent tout processus d'adaptation (un adulte à la personnalité affirmée ressentira plus qu'un jeune les divergences entre ses valeurs et celles du milieu où il vit à présent) ; les données psychologiques propres à chaque individu – l'attachement au pays d'origine et plus encore les perspectives de retour entretiennent chez certains émigrés une indifférence paresseuse ou hostile à l'égard des modèles français ; enfin et surtout, la distance socio-culturelle qui sépare l'immigrant de la société d'accueil. Or depuis l'avènement au pouvoir de Franco, les contacts entre l'Espagne et la France demeurent peu fréquents ; ou alors ils ne s'effectuent que par le truchement des réfugiés républicains hostiles au régime en place. On peut donc présager bien des problèmes d'adaptation pour les immigrés hispaniques, d'autant qu'ils sont de plus en plus nombreux à provenir de zones très isolées sur le plan culturel (du cœur de l'Andalousie par exemple). Ceux qui ont vécu en milieu urbain sont tout de même préparés à vivre dans les agglomérations françaises, mais les émigrés d'origine rurale, quand ils ne s'installent pas à la campagne, sont confrontés à une double difficulté : celle de s'intégrer à la fois à un milieu étranger et à un milieu urbain. Même les saisonniers espagnols sont sensibles aux différences de modes de vie ou de relations sociales qui peuvent exister entre les villages français et leurs communes natales¹.

L'intégration des immigrés n'est pas seulement déterminée par leur origine ou leur situation juridique et matérielle. Elle dépend souvent du soutien culturel qui leur est apporté, notamment par le biais d'associations publiques ou privées qui prennent en charge l'enseignement des adultes, l'organisation des loisirs ou la formation culturelle et professionnelle. Mieux encore, les

1. Guy Hermet et Jacqueline Marquet, *op. cit.*, p. 52.

possibilités d'adaptation des immigrés sont liées à l'accueil que leur réservent les Français. Sur ce point, les études entreprises par A. Girard permettent de déceler une certaine évolution des mentalités : de 1951 à 1971, le "degré de sympathie" des nationaux à l'égard des Espagnols semble augmenter notablement, en particulier dans les départements à forte concentration étrangère. Mais si les Français sont de moins en moins hostiles aux immigrants méditerranéens (espagnols mais aussi portugais ou italiens), c'est d'abord parce que les réactions nationales se tournent désormais contre d'autres populations immigrées comme les Nord-Africains¹. D'ailleurs, l'absence d'hostilité envers les Espagnols ne signifie pas nécessairement que les Français se préoccupent des problèmes et des valeurs culturelles de la communauté hispanique immigrée. Ne sont-ils pas plutôt tout aussi indifférents que dans le passé ?

Pour finir, ajoutons que les difficultés d'adaptation des Espagnols ne tiennent pas seulement aux carences de l'accueil français. En effet, les enquêtes menées auprès des émigrés mettent en évidence des phénomènes de résistance à l'assimilation culturelle. Comme nous le pressentions, ce refus des modèles français se perçoit plus nettement chez les personnes qui envisagent le séjour à l'étranger comme strictement temporaire. La simple crainte de perdre ses racines peut conduire l'immigré espagnol à des réactions de repli. Pour maintenir intacte sa propre identité culturelle, il peut s'appuyer sur les réseaux de solidarité hispaniques, et sur les foyers ou groupements associatifs qui permettent en outre de rompre un sentiment d'isolement certain.

Sur la piste de l'intégration

Au-delà des constats globalement négatifs auxquels nous avons abouti jusqu'ici, certains critères permettent de mettre en évidence l'impact du séjour en France sur les Espagnols issus de l'émigration économique des années 1960 à 1980. Tout d'abord, la fidélité aux supports culturels en espagnol (émissions de radio, journaux...) semble diminuer en fonction de l'allongement de la période d'immigration. Par ailleurs, on ne saurait préjuger de la passivité apparente des Espagnols, liée à l'impossibilité de participer à la culture française dans bien des cas. En dépit de la complexité des réactions des émigrés – ils cristallisent généralement leurs désirs dans un idéal inaccessible (par exemple l'universalité de la culture) ou les reportent totalement sur leurs enfants –, le milieu français conserve le rôle de révélateur des aspirations culturelles espagnoles². En premier lieu, on a vu que l'urgence des besoins matériels diminuait avec

1. Lesquels occupent à leur tour les professions les plus défavorisées. Voir G. Noirielle, *op. cit.*, p. 311 : chaque nouvelle vague d'immigration pousse en avant la précédente dans la hiérarchie sociale ; Alain Girard, "Attitudes des Français à l'égard de l'immigration étrangère", in *Population*, n° 5, 1971.

2. Guy Hermet, *op. cit.*, p. 210 et suiv.

l'allongement du séjour. De plus, certains immigrés sont conscients de la valeur culturelle du contact avec la France, qui permet notamment d'apprendre à lire et à écrire une langue étrangère. Enfin, le séjour hors d'Espagne contribue à accélérer la prise de conscience d'une sorte de "complexe" culturel vis-à-vis des Français (plus instruits sinon plus cultivés) ; par la suite le besoin de dépasser ce "complexe" se fait sentir en dépit des difficultés de promotion soulignées plus haut.

Mais d'autres pistes concernant l'intégration des immigrés espagnols en France méritent d'être suivies. Pour simplifier, nous préférons ici n'en développer que deux : d'une part la question de l'assimilation politique des immigrés, et d'autre part celle de la transformation des structures familiales espagnoles au contact du milieu d'accueil.

A priori l'expérience française devrait constituer pour les émigrés une sorte de révélation sur le plan politique : (re)découverte de la démocratie, de la liberté d'expression, du pluralisme des partis... contrastant avec l'autoritarisme du régime franquiste. Toutefois les Espagnols installés en France, de par leur statut d'étrangers, ne bénéficient pas du droit de vote. On peut donc douter d'une participation espagnole effective à la vie politique française, d'autant que l'absence de formation critique des émigrés les invite à une attitude passive à l'égard des grands débats nationaux. Par ailleurs, au moins jusqu'à la mort de Franco en 1975, le régime espagnol ne cesse d'exercer sur les migrants un contrôle idéologique discret, par le biais de publications qui leur sont spécialement destinées (par exemple *Carta de España* ou *España-Paris*). Les organismes administratifs espagnols présents en France chargés de représenter ou d'aider les émigrés dans le pays d'accueil, ont aussi pour objectif d'encadrer cette population. La majeure partie de la colonie hispanique fréquente les foyers subventionnés par les autorités franquistes, où l'on ne présente jamais d'animations abordant des sujets délicats sur le plan social ou politique.

Dès lors, on comprend pourquoi les enquêtes réalisées auprès des immigrés témoignent d'un conformisme persistant et surtout d'une grande prudence envers les idéologies prohibées par Franco (en particulier le marxisme), quels que soient les efforts des partis communistes français ou espagnol pour attirer à eux la communauté hispanique en France. Plus précisément, les Espagnols issus de l'émigration économique se montrent pour le moins réticents à la propagande exercée auprès d'eux par les réfugiés républicains. Il faut dire que les exilés mènent dans les années soixante des campagnes d'information très actives, surtout en France où l'émigration politique espagnole reste plus importante numériquement que dans les autres pays européens. Mais le caractère éphémère des publications anti-franquistes est le signe du fonctionnement en circuit fermé de cette émigration qui ne parvient pas à recruter de nouveaux militants. D'ailleurs, l'absence de

convergence entre immigrés économiques et réfugiés¹ tient aussi à l'écart d'âge sensible entre ces deux "catégories" d'Espagnols (les républicains sont généralement plus âgés) ou à leurs origines sociales différentes.

Mais les obstacles à la politisation des émigrés économiques espagnols ne sont pas tout. A la fin des années soixante-dix le caractère moins neuf de l'immigration économique en France, ainsi que la démocratisation du régime espagnol permettent d'estomper notablement les divergences entre les diverses formes de migrations. De 1960 à 1980, ces oppositions doivent parfois disparaître pour faire place à une logique d'insertion globale de la communauté espagnole en France. D'autant qu'il existe au sein de cette communauté un nombre croissant d'individus qui cherchent à acquérir la nationalité française. Bien sûr, ce désir témoigne déjà d'une adaptation assez avancée pour qu'il y ait renoncement à la citoyenneté d'origine. Mais il prouve aussi le besoin d'une complète intégration politique. Naturellement, le nombre de naturalisations est lié à l'évolution démographique de la population hispanique : à l'arrivée en masse de nouveaux immigrés dès 1958-1959 correspond au milieu des années soixante – une fois remplie la condition des cinq ans de résidence en France – une augmentation importante du nombre des naturalisés espagnols. Ces derniers sont environ 2700 en 1961, 8000 en 1965 et 12.000 en 1967. On note parallèlement un accroissement sensible de la proportion hispanique sur l'ensemble des immigrés ayant obtenu la nationalité française. En 1979 encore, les Espagnols sont les premiers à demander la naturalisation, avant les Italiens ou les Portugais.

La famille espagnole à l'épreuve du séjour à l'étranger

On a déjà évoqué le caractère familial de l'immigration hispanique. Si la durée du séjour en France est longue, la tentation est grande pour les hommes qui partent souvent "en avant-garde" de faire venir femmes et enfants, du moins lorsqu'ils ont obtenu un emploi suffisant à l'entretien du foyer familial. De nombreuses femmes entrent en France pour travailler comme domestiques mais aussi au titre du regroupement familial (surtout dans les années 1971 à 1977). En 1979, 57% des Espagnols installés sur le sol français sont des non-actifs. Or la présence de la famille en France joue un rôle important par rapport aux comportements adoptés. Il est vrai que le foyer familial peut fonctionner comme un organisme de défense contre le monde extérieur. Mais cette remarque a ses limites. En premier lieu, le mariage est un facteur et un signe manifeste d'intégration lorsqu'il unit un ou une Espagnol(e) avec une personne du pays d'accueil. Or le nombre important de mariages de ce type prouve que

1. Déjà notée en France pour la période précédant la guerre civile espagnole, c'est-à-dire avant l'afflux de réfugiés de 1939, par A. Tomasi-Laisaignoux, *op. cit.*, p. 372.

la population d'origine hispanique s'intègre volontiers par le biais des unions mixtes : en 1975 par exemple, 66% des Espagnols choisissent d'épouser des Françaises¹. Ces unions favorisent d'ailleurs l'assimilation des enfants qui en naîtront puisque ces derniers hériteront de la nationalité française par l'un de leurs parents même s'ils ne sont pas nés sur le sol français.

Au-delà de la question des mariages mixtes on peut étayer la thèse selon laquelle la présence du groupe familial en France favorise l'intégration de chacun de ses membres. Les enfants jouent le rôle d'intermédiaires voire d'interprètes entre leurs parents et le milieu d'accueil, du moins lorsqu'ils sont scolarisés dans des établissements français². Généralement leur apprentissage de la vie sociale demeure profondément marqué par les modèles culturels nationaux, que ce soit par le truchement des media (surtout la télévision) ou par celui de lectures diverses. Mais si les enfants s'ouvrent davantage que leurs aînés à la culture française, la cohésion familiale risque d'en souffrir. L'étude menée par Jaime Muñoz Anatol cerne bien cette tension psychologique mais aussi culturelle. Ceci dit, ce sont généralement les normes familiales qui s'effacent devant les modèles appris à l'école, parce que les parents espagnols, trop pris par leur travail, n'ont pas forcément le temps d'être très présents auprès de leurs enfants.

En fin de compte, de nombreux détails permettent de déceler les signes d'une transformation de la famille émigrée : la remise en question de l'autorité paternelle ; l'abandon de certains rites quotidiens ; enfin le partage des tâches familiales au sein des couples espagnols³. En effet, l'expérience vécue lors de l'émigration vient perturber l'ordre établi. En France la femme espagnole, même si elle n'est pas venue expressément dans ce but, est davantage portée à travailler qu'en Espagne. Si bien que lorsqu'on s'intéresse à l'ensemble de la population active hispanique (résidant sur le sol national ou à l'étranger), le mythe de la femme espagnole "au foyer" disparaît. Le pourcentage de femmes ayant une occupation professionnelle devient en effet proche de celui qu'on peut trouver en France ou en Belgique⁴. Reste que le fait de travailler ne constitue pas nécessairement une forme d'émancipation pour les femmes espagnoles, puisqu'il s'agit là en général d'une obligation économique. Celles-ci sont plus souvent analphabètes que les hommes, surtout quand elles sont d'origine rurale. Ainsi toute immigrée désirant, en fonction du milieu d'accueil,

1. Voir G. Noiriel, *op. cit.*, p. 199, et la revue *Hommes et migrations*, n°976, Paris, 1979, p. 11 et suiv.

2. Ce qui est habituellement le cas, car il existe peu d'établissements espagnols en France (écoles ou lycées). Certes les jeunes immigrés peuvent suivre des classes complémentaires de langue et de culture espagnoles en plus de leur scolarité normale ; mais en 1975 celles-ci n'accueillaient que 18.000 élèves sur les 80.000 enfants de 6 à 16 ans susceptibles de s'y inscrire.

3. J. Muñoz Anatol, *op. cit.*, p. 93 et suiv. ; l'auteur précise toutefois que le foyer espagnol demeure une structure sociale essentielle où les liens familiaux n'ont pas encore pris un caractère élastique comme en France dans les années 1960-1970.

4. M. A. Duran, *El trabajo de la mujer en España*, Madrid, 1972, p. 184-185.

réinterpréter son rôle traditionnel d'épouse soumise, doit-elle surmonter l'éternel obstacle de la langue, du manque d'instruction ou de qualification.

Le débat autour du rôle socio-culturel des migrants

Intégration et promotion

A priori, l'ascension sociale est un critère majeur d'intégration. Elle satisfait à la fois le migrant et la société d'accueil car elle est la preuve incontestable de la réussite de l'immigré. A cet égard, la migration n'apparaît pas comme une fin mais bien comme un moyen de se hisser dans l'échelle sociale, voire d'accéder à un plus haut "niveau" culturel. Mais de là à dire qu'au départ de toute émigration il y a un projet de réussite sociale... En fait, nous avons vu qu'au début la plupart des émigrés espagnols sont guidés par de strictes nécessités matérielles. Une fois en France nombreux sont ceux qui limitent leurs dépenses afin d'envoyer le plus d'argent possible à leur famille restée en Espagne. Quant aux couples qui ont émigré ensemble, ils conservent longtemps un comportement économique très prudent : les immigrés de la première génération évitent de trop s'endetter par des achats de biens durables qui prouveraient à la fois le désir de s'installer dans la durée et celui d'accéder à un meilleur niveau de vie. Et de toute façon, le constant *turn-over* de la main-d'œuvre étrangère en France ou les difficultés rencontrées par les émigrés pour renouveler leur contrat de travail viennent limiter leurs possibilités de progression sur le plan professionnel et donc sur les plans matériel et social¹.

L'avenir des enfants d'immigrés apparaît-il plus serein ? Leur promotion culturelle peut-elle se réaliser conformément aux vœux des migrants ? En réalité plusieurs facteurs jouent contre les progrès scolaires de ces jeunes, et tout d'abord le conflit identitaire auquel les expose une double appartenance aux cultures espagnole et française. Par ailleurs, le faible niveau d'instruction de leurs parents fait du noyau familial un milieu éducatif peu porteur. En outre, le problème du rattrapage scolaire se pose pour les enfants ou les jeunes "parachutés" dans le système français à un âge plus ou moins avancé. Pour la deuxième génération qui n'est généralement pas bilingue mais semi-bilingue, l'école peut donc se révéler un lieu d'intégration mais aussi, paradoxalement, un lieu où ils découvrent l'infériorité liée à leurs origines. Dans les années soixante, la majorité des fils et filles d'immigrés doivent se contenter au mieux d'un diplôme de niveau C.A.P. Une décennie plus tard, la situation n'est guère meilleure. En 1978-1979, près de 7000 enfants espagnols sont inscrits dans le secondaire contre plus de 9600 inscrits dans le cycle professionnel de courte

1. Voir Javier Rubio, *op. cit.*, p. 343 et suiv.

durée. De plus on compte 1321 jeunes placés dans des écoles spéciales réservées à ceux qui ne peuvent pas suivre les cours normaux¹.

Il n'empêche que certains parents espagnols choisissent de rester en France parce qu'ils désirent que leurs enfants s'y établissent, espérant pour eux une meilleure situation qu'en Espagne². De fait, le retour au pays risque pour les enfants d'émigrés de donner lieu à une série de difficiles réajustements, notamment sur le plan scolaire. Nombre d'entre eux maîtrisent mal la langue maternelle : les jeunes qui ont suivi une scolarité complète en espagnol ne forment qu'une minorité et beaucoup n'ont jamais connu la Péninsule ibérique en dehors des périodes de vacances. Enfin il faut noter que le système d'équivalence des diplômes franco-espagnols présente de vraies insuffisances. Les diplômes obtenus à l'étranger n'ont en effet quasiment aucune validité en Espagne.

Les incertitudes scolaires puis professionnelles liées au retour expliquent que les jeunes issus de la deuxième génération préfèrent souvent rester en France à leur majorité. D'autant que, malgré les handicaps accumulés au cours de leur scolarité, les fils et filles de migrants sont à même d'espérer une promotion sociale appréciable. C'est du moins ce que montre une étude réalisée au milieu des années quatre-vingt sur la mobilité intergénérationnelle au sein des populations immigrées en France³. Toutefois, cette enquête ne prend pas en compte les saisonniers espagnols et leurs familles. Or pour ces jeunes qui accompagnent régulièrement en France leurs parents, il n'est évidemment pas possible de suivre une scolarité normale. A terme, c'est leur avenir professionnel qui se trouve compromis. Car ils n'ont d'autre solution que de suivre la voie tracée par leurs aînés : celle du nomadisme du travail.

La "modernité" des migrants en question

L'ensemble des réflexions qui précèdent nous invitent à revenir sur le problème de l'impact du séjour à l'étranger sur les migrants. Si l'expérience vécue en France ne laisse pas indemnes les Espagnols, comme nous avons essayé de le montrer, réussiront-ils pour autant à l'utiliser à leur profit ou au profit des autres ? On a vu que de nombreux émigrés envisageaient un retour définitif au pays ; vont-ils chercher à transmettre à leurs compatriotes les valeurs qu'ils ont pu intégrer hors d'Espagne ? Il semblerait au premier abord que les migrants aient contribué à l'alignement progressif de la Péninsule ibérique sur les modes de vie français (disons européens), au même titre que les

1. Commission épiscopale des migrations espagnoles, *Las migraciones, problema actual*, Madrid, 1981, p. 32.

2. J. Muñoz Anatol, *op. cit.*, p. 181.

3. J.L. Borkowski, "L'insertion sociale des immigrés et de leurs enfants", in *Données sociales*, 1990, d'après une enquête de l'INSEE : "Etude des conditions de vie 1986-1987".

touristes peuplant chaque année les régions côtières espagnoles. Comme l'écrit José Luis Abellán¹, la relation entre l'Europe et la Péninsule ibérique pourrait être définie comme une dialectique entre le centre et la périphérie. A l'époque contemporaine, c'est sans nul doute l'Espagne qui occupe une position périphérique vis-à-vis des autres pays du vieux continent, dont la France. Mais si l'avènement du régime franquiste a fait basculer l'Espagne dans l'isolement politique, les flux d'émigration n'ont-ils pas permis de créer malgré tout les bases d'une ouverture ? Les allers et retours, les échanges familiaux, et tous les sacrifices réalisés par les émigrés ont jeté des ponts par delà les frontières. En un sens, l'admission de l'Espagne au sein de la Communauté économique européenne, officialisée le premier janvier 1986, est peut-être la contribution majeure des migrants au futur de leur pays.

D'après certains sociologues, le rôle socio-culturel joué par les émigrés est on ne peut plus fondamental. Selon Juan Maestre Alfonso, ces derniers sont capables de rejeter les valeurs traditionnelles du milieu rural dont ils sont généralement issus pour "imposer les codes de valeur et les formes de vie des pays hautement industrialisés et urbanisés" à leur communauté d'origine². D'autres auteurs affirment aussi que sur les plans social et politique les migrants constituent à leur retour un pôle d'aspiration au changement et à la liberté. D'ailleurs, à l'époque de Franco, l'ensemble des milieux économiques se refusent à encourager l'émigration pour cette raison : ils craignent que les *retornados* exigent une fois rentrés au pays de meilleures conditions de travail ou des salaires plus élevés.

De telles interprétations ont été contestées car il n'est pas du tout évident que les migrants aient contribué à leur retour à la modernisation des structures économiques espagnoles. On a montré en effet que l'émigration ne correspond pas nécessairement à une promotion sur le plan socio-professionnel. En outre, si l'on considère que plus les travailleurs espagnols s'adaptent au pays d'accueil moins ils songent à revenir chez eux, ne peut-on penser que ceux qui reviennent seront les moins "efficaces"³? De même, si l'expatriation a valeur d'ouverture culturelle sur le monde extérieur, ne faut-il pas voir le retour comme une forme de repli, un repli sur lequel se grefferaient les frustrations accumulées par les émigrés qui n'ont pas obtenu en France la situation qu'ils espéraient ?

En réalité les *retornados* sont confrontés à des difficultés de réadaptation qui laissent penser que le processus de transmission des modèles empruntés à

1. J. L. Abellán, "El significado de la idea de Europa en la política y en la historia de España", in *Sistema* n° 86-87, 1988, p. 31.

2. J. Maestre Alfonso, *Modernización y cambio en la España rural*, Madrid, 1975, p. 21.

3. Gianfausto Rosoli, "Actitudes y potencial de los emigrantes retornados : algunas observaciones sobre las investigaciones en torno a la emigración del Mezzogiorno mediterraneo", in *Emigración y retorno (1950-1970) : una perspectiva europea*, Madrid, 1981, p. 209 ; en particulier, les retours liés à la crise de 1973 doivent se réaliser selon une sélection "négative", la France cherchant à retenir la main-d'œuvre étrangère la plus qualifiée.

la culture française ne se réalise pas facilement. Il est évident que plus la réinsertion est délicate, moins les émigrés sont incités à jouer un rôle prépondérant dans leur commune natale. Le phénomène de "dualité culturelle" dont N. Wachtel parle et qui concerne les individus prêts à se conformer aux règles de la société d'accueil tant qu'ils en sont les résidents, mais qui reprennent les traits et les valeurs indigènes lorsqu'ils reviennent chez eux, ce phénomène les concerne au premier chef. Par ailleurs, le poids des structures traditionnelles ou même la méfiance du milieu d'origine envers les émigrés (traités à leur retour comme des étrangers qu'on nomme *Franceses*) viennent freiner les élans novateurs. Quant aux migrants qui reviennent dans un lieu différent de leur point de départ, ils se heurtent à des problèmes semblables à ceux qu'ils ont déjà pu connaître en France : exclusion, ou du moins marginalisation sociale, voire linguistique. Ainsi pour les Andalous qui se réinstallent en Catalogne, où la force du régionalisme fait que le catalan est davantage pratiqué que le castillan, il s'agit à proprement parler d'une seconde émigration.

Parmi les difficultés rencontrées par les *retornados*, le problème de l'emploi est essentiel. En Espagne, le modèle de développement suivi dans les années soixante et soixante-dix engendre une économie notable de travail. Dans ce contexte, l'émigration, en même temps qu'une soupape de sécurité, a tout au plus un "effet de voilement sur cette production massive de chômage"¹. De fait, le taux de chômage passe de 1% de la population active en 1960 (d'après les chiffres officiels) à 12% en 1980. Or le retour des émigrés ne peut qu'aggraver les déficiences du marché du travail espagnol. Dans les zones rurales surtout, les besoins en main-d'œuvre d'une agriculture désormais largement mécanisée sont encore plus réduits en 1980 qu'en 1960. La réforme des structures agraires, précisément, n'a pu se mettre en place qu'en l'absence des émigrés.

Un exemple : les *retornados* andalous

Faut-il donc croire que les aléas du retour incitent nécessairement les émigrés à "passer inaperçus" plutôt qu'à perturber les valeurs établies, cela afin de régler au plus vite leurs problèmes de réinsertion ? C'est la question que nous nous sommes posé dans le cadre des provinces andalouses. Sans reprendre dans le détail tout notre travail, nous pouvons du moins préciser quelques-unes de nos conclusions.

A première vue l'on est frappé par le conservatisme des émigrés revenus de France (ou d'Europe), surtout lorsqu'ils choisissent de se réinstaller en milieu

1. Luciano Berrocal Martin, "Intégration européenne et libre circulation des travailleurs : quelques éléments d'analyse pour le cas espagnol", in *Revue d'intégration européenne*, printemps 1981, p. 350-351. Cet auteur développe plus amplement que nous ne pouvons le faire ici les conséquences économiques de l'émigration en Espagne.

rural. Certes, ils ont adopté les modes de vie ou de consommation européens. Très sensibles aux inégalités de statut de la société andalouse, les *retornados* veulent d'ailleurs exhiber les signes externes de leur nouvelle position sociale, c'est-à-dire rentrer auréolés d'un succès apparent sinon réel. Mais cela ne les conduit pas à agir pour la transformation du cadre de vie traditionnel andalou, et encore moins pour la contestation sociale. On a déjà souligné la faiblesse des qualifications obtenues à l'étranger. Ajoutons que l'absence prolongée du migrant joue contre sa réintégration dans l'industrie espagnole. Les émigrantes surtout tendent à leur retour à remplacer les hommes aux postes les plus déconsidérés. En milieu rural, les *retornados* sont très nombreux à travailler de nouveau comme simples ouvriers agricoles, mais, pour éviter de revenir à ce type de tâches, la majorité se détourne de l'agriculture. Les émigrés semblent avoir une préférence marquée pour les emplois non salariés, dans le petit commerce par exemple. Mais s'ils expriment pour la plupart un véritable souci d'indépendance, les *retornados* ne sont pas prêts à assumer les risques encourus par tout entrepreneur. N'est-ce pas justement l'insécurité de l'emploi qui les a conduits à quitter l'Espagne ?

Dans l'ensemble, il apparaît donc que les émigrés ne cherchent pas vraiment à moderniser les structures économiques régionales ; ils espèrent surtout se réinsérer comme ils le peuvent dans le marché du travail andalou. Il faut par ailleurs souligner que pour ces prolétaires cherchant à améliorer leur situation matérielle, l'émigration est jugée préférable à une action militante, semblable à celle menée avant la guerre civile. Dès lors, ne peut-on considérer l'émigration comme un moyen d'éliminer les tensions sociales, et donc de maintenir indirectement le *statu quo* ? Il est intéressant de comparer l'attitude des émigrés qui partent à l'étranger avec celle des hommes ou des femmes qui choisissent l'exode rural. Paradoxalement, les seconds rompent de façon plus radicale que les premiers avec leur communauté d'origine, parce qu'ils savent qu'ils ne pourront sans doute jamais revenir. Plus que les *Franceses*, ne sont-ce pas les émigrés internes qui méritent le nom d'aventuriers¹ ?

En réalité, notre recherche sur les *retornados* andalous a tout de même permis de déceler les indices d'une transformation moins superficielle qu'on ne pourrait le penser. D'abord, les départs répétés amènent les migrants à prendre de plus en plus de recul vis-à-vis de leur commune d'origine : ceux qui émigrent pour la deuxième fois au moins finissent par accorder une plus grande importance à leurs choix personnels qu'aux exigences du groupe familial et communautaire. De plus, le sentiment de ne pas être reconnu ou accueillis comme ils le voudraient à leur retour les incite à suivre l'exemple des émigrés internes en tentant leur chance dans une zone plus prospère. C'est ainsi

1. D. Gregory, *op. cit.*, p. 259.

qu'une partie des saisonniers andalous qui ont pourtant travaillé en France à des tâches agricoles décident à l'heure du retour de se réinstaller à Madrid, Barcelone ou Séville. Par ailleurs, l'absence de mouvement revendicatif propre aux émigrés ne signifie pas que ces derniers n'aient aucune préoccupation idéologique. En Andalousie, la préférence électorale pour les formations de gauche est sans doute le signe d'une volonté de plus grande justice sociale. Si de 1960 à 1980 les émigrés n'ont pas forcément eu le courage de procéder à une rénovation de leur cadre de vie traditionnel, c'est peut-être parce que leurs efforts n'ont été ni soutenus ni guidés à l'échelle régionale ou nationale. Ainsi, les enquêtes dont nous disposons indiquent que les responsables économiques ont toujours considéré les *retornados* comme une main-d'œuvre peut-être plus stable ou plus adaptable, mais finalement guère différente des autres.

Reste un dernier point à souligner : les mouvements migratoires ont eu une incidence notable sur la démographie régionale¹; ils se sont notamment accompagnés de l'introduction progressive d'un nouveau modèle familial andalou. On a évoqué précédemment l'impact du séjour en France sur les structures familiales espagnoles. La recherche d'un nouvel équilibre familial à l'étranger ne préfigurerait-elle pas l'adoption généralisée en Espagne d'un modèle "plus adapté" au développement industriel et urbain de la Péninsule ? Dans cette perspective, le plus frappant est le passage du groupe domestique extensif à la famille nucléaire formée par le couple et les enfants. En effet l'émigration conduit à l'éclatement des familles : les aînés demeurent au village alors que les plus jeunes partent l'un en France, l'autre en Catalogne... Même si cet éclatement ne conduit pas nécessairement à une rupture des liens familiaux, la famille nucléaire s'impose comme le nouveau modèle à suivre, et cela alors que le noyau familial se restreint du fait de la réduction de la natalité. Car les foyers espagnols suivent la règle qui veut que la fécondité du couple diminue en fonction de l'accroissement des agglomérations urbaines, là où précisément s'installent le plus souvent les immigrés. En dépit de l'influence conservée par la morale catholique traditionnelle qui s'oppose à la limitation des naissances, les enquêtes menées par J. Muñoz Anatol à Paris et par J. Castillo Castillo en Espagne montrent qu'à l'heure du retour la diminution du nombre d'enfants par couple – deux ou trois au maximum – résulte d'une décision consciente. Il est vrai que la situation économique difficile ou instable des familles émigrées contribue à "mettre de côté la fonction reproductrice du couple" (J. Muñoz Anatol). C'est aussi parce qu'ils veulent assurer un niveau de vie suffisant ainsi qu'une possibilité d'ascension sociale à leur progéniture que les parents

1. La question du lien entre émigration et dépeuplement des campagnes andalouses reste ouverte : les migrations à l'étranger peuvent être une première étape dans l'abandon des zones économiquement déprimées, parce qu'elles précèdent souvent un exode rural définitif. Mais il arrive que l'émigration maintienne en vie des villages où les familles des migrants occupent de nouveaux logements construits grâce à l'épargne réalisée à l'extérieur du pays.

espagnols en viennent à s'aligner sur les comportements démographiques français¹.

Toutefois, l'émigration familiale envisagée jusqu'ici n'est pas toujours de règle en Andalousie. Si le mari part seul, il en résulte une séparation physique du couple et des situations familiales difficiles à assumer². Quoiqu'il en soit, les femmes sont conduites en l'absence de leur mari à assurer la gestion du patrimoine familial – constitué par les envois d'argent des époux – ainsi que l'éducation des enfants. Comme dans les couples émigrés, on voit donc s'effectuer une nouvelle répartition des rôles en faveur d'une plus grande autonomie financière des femmes, qui finissent aussi par incarner la véritable autorité parentale. Et cela même si les émigrés andalous sont loin d'avoir toujours assimilé des opinions libérales sur la famille lors de leur séjour en France : le fait qu'ils reviennent à un certain âge, le plus souvent à l'occasion de la retraite, les amène souvent à maintenir des positions franchement conservatrices dans ce domaine.

Enfin, il semble qu'il existe un lien étroit entre les structures familiales et la décision d'émigrer³. De nombreux migrants andalous connaissent avant leur départ une résidence dite matri-locale. Ce type d'habitat correspond au cas des jeunes couples qui, après leur mariage, s'installent dans la maison des parents de l'épouse. Cette situation est liée aux traditions villageoises andalouses mais répond surtout à la pénurie de logement qui frappe les habitants les plus pauvres. Dans ce contexte, l'émigration peut permettre de changer le visage du groupe familial. Elle est en effet un moyen pour les jeunes couples de constituer une épargne en vue de s'acheter un logement bien à eux. Ainsi doit se réaliser leur idéal qui est de former une famille nucléaire au sein d'une résidence individuelle, dite néo-locale). D'autant que l'acquisition d'un nouveau logement est aussi considérée comme le signe d'une amélioration de la position sociale. Finalement, l'émigration permet une plus grande indépendance des jeunes mariés envers leur parenté. Tout en contribuant à réduire la taille moyenne du groupe domestique, elle occasionne une transformation radicale des structures familiales au sein des villages andalous. De fait, l'abandon du modèle de résidence matri-locale permet aux filles, désormais installées séparément de leurs mères, d'élever leurs enfants d'une manière plus libre. Une fois parties du

1. Voir J. Muñoz Anatol, *op. cit.*, p. 160-161, J. Castillo Castillo, *op. cit.*, p. 13-14, et G. Noiriel, *op. cit.*, p. 254.

2. Michel Drain et Emile Kolodny, "L'exil pour métier. Bilan de l'émigration de la province de Séville vers l'étranger de 1960 à 1976", in *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, n° 3, 1980, p. 261 et suiv. ; toutefois, dans les deux villages andalous étudiés plus particulièrement par ces auteurs, il ne semble pas qu'il existe de drames "à la sicilienne" avec maris jaloux et femmes adultères.

3. Les remarques qui suivent sont essentiellement tirées de l'exemple de La Cepa, bourg andalou étudié par David Gregory, *op. cit.*, p. 240 et suiv.

foyer maternel, elles ne reproduisent plus nécessairement les modèles d'éducation qu'on leur avait jadis inculqués.

On le voit, même dans les bourgs ruraux fortement marqués par les traditions, l'émigration vient jouer un rôle perturbateur au moins sur les plans domestique et familial. Si l'on doit donc nuancer les effets "modernisateurs" des mouvements migratoires, on ne peut pour autant en déduire que de tels flux sont sans conséquence pour les émigrés mais aussi pour leur communauté d'origine. Reste que nos conclusions concernent essentiellement le cas des provinces andalouses ; on ne saurait donc les étendre à l'ensemble de l'Espagne avec certitude.

Revenons enfin sur le problème de l'assimilation de la communauté hispanique en France. L'on a évoqué les difficultés d'intégration des émigrés et leur résistance à l'assimilation culturelle, compréhensible lorsqu'on sait qu'ils sont nombreux à considérer le séjour à l'étranger comme strictement temporaire. Toutefois, le caractère stable et familial de l'immigration espagnole en France ainsi que son ancienneté ont contribué, sans doute plus que dans les autres pays européens concernés (en particulier l'Allemagne et la Suisse), à faciliter l'insertion des migrants. Rappelons surtout que la "deuxième génération" est encline à demeurer dans le pays d'accueil, d'autant qu'elle peut espérer y trouver une promotion sociale appréciable. Il arrive même que ces jeunes Espagnols décident de s'installer définitivement sur le sol français alors que leurs parents choisissent de prendre le chemin du retour. Dans ce cas les échanges familiaux (envois d'argent ou de lettres, vacances passées chez les uns ou chez les autres...) permettent encore aujourd'hui de jeter des ponts entre l'Espagne et la France, au-delà de tout cloisonnement identitaire.